



Titre de séjour salarié et exerçant la fonction de gérant

Par **hich7983**, le **27/08/2012** à **03:25**

Bonjour,

En fait je me suis installé en tant que salarié en France le 30/03/2011.

J'ai déposé mon premier renouvellement le 30/03/2012 .

J'ai créé une société SARL en informatique le 04/04/2012 et je suis le gérant non salarié . Je n'ai pas quitté mon entreprise d'accueil.

J'ai obtenu ma carte de séjour le 22/06/2012.

Je me rend compte maintenant que mon titre de séjour ne me donne pas le droit d'exercer la fonction de gérant .

Est-ce que ça peut me poser un problème lors de mon 2^{ème} renouvellement ?

Si oui, qu'est-ce qu'il faut faire pour éviter ce problème ?

Merci de m'aider

Par **Nicole29**, le **28/08/2012** à **02:05**

Bonjour,
à mon humble avis, vous devriez (lors de votre renouvellement), demander une CST
appropriée, vous demanderiez alors le dossier correspondant à votre cas.